

La Plateforme Orientation BIO pour la viticulture valaisanne



Plénière Orientation Bio du 7 décembre 2021 : retour sur la pression mildiou exceptionnelle

Cette invitation, destinée aux vignerons, s'inscrit dans le cadre de la plateforme « orientation Bio ». Le programme de la matinée, qui a réuni une quarantaine de participants, est centré sur la rétrospective de la saison 2021 et la pression mildiou extraordinaire. Elle est animée par des représentants de la recherche agronomique et de la vulgarisation (Agroscope, FiBL), du Canton du Valais par le biais de son office de la viticulture, de la branche professionnelle (Vitival) ainsi qu'une firme active dans le domaine biologique (Andermatt Biocontrol).

Bien que le mandat se termine à la fin de l'année 2021, réunissant ici sa dernière séance plénière, Stéphane Kellenberger, président de Vitival et Bertrand Nominé, chef du secteur technique au sein de l'office de la viticulture du canton du Valais n'y voient pas une fin pour autant : « *Vitival est actuellement en pleine restructuration. L'intérêt des vignerons pour la plateforme « orientation bio » a démontré un réel engouement pour favoriser des modes de production durables. Vitival continuera donc de développer la thématique du bio via des groupes d'intérêts. L'idée est désormais de réunir tous les membres sous la même entité tout en étant respectueux des convictions et des besoins de chacun, qu'il soit en bio ou en production intégrée. L'échange reste primordial.* »

Place au bilan

Le développement extrême du mildiou naît cette année d'une conjonction de plusieurs causes, dont la première tient dans les conditions météorologiques particulièrement favorables au développement du champignon au cours des mois de juin et juillet, évoluant en épidémie en générant l'apparition de nombreuses infections. Les épisodes pluvieux se sont enchaînés lors de la phase du développement du feuillage, particulièrement sensible s'il n'est pas protégé. Et c'est bien là que le bât blesse : en cours de saison, il a été dénombré pas moins de 13 épisodes pluvieux rapprochés, posant des difficultés aux vignerons pour traiter leurs parcelles de façon optimale, faute aux trop rares fenêtres météo favorables disponibles pour procéder à l'application. La pluie a aussi favorisé une pousse très rapide de la vigne, augmentant par conséquent la surface foliaire non protégée directement en proie à la maladie. « *Pour les Valaisans, il a été difficile d'anticiper l'ampleur de la pression de mildiou vu que les conditions météo habituelles sont peu propices à cette maladie* » note David Marchand, conseiller viticole à l'institut de recherche pour l'agriculture biologique FiBL. Un suivi comparatif du positionnement des interventions a été réalisé par le conseiller du FiBL en collaboration avec le domaine viticole de l'Etat du Valais de Leytron. L'exercice présenté compare les traitements réellement effectués en cette saison 2021 au « plan de traitement idéal », sur la base des données de la plateforme agrométéo. « La clé de la réussite résidait dans la possibilité de protéger le maximum d'épisodes de pluies dès lessivage de la protection tout en garantissant une bonne qualité d'application et en étant à jour sur les travaux en verts »

« Il y avait effectivement des fenêtres favorables mais courtes, ce qui implique de pouvoir intervenir rapidement sur son domaine, et de protéger l'ensemble de ses vignes en un minimum de temps. Il est utile de réaliser un inventaire de ses parcelles en les classant selon leur degré de sensibilité. Grâce à cette liste, s'il faut intervenir rapidement, on peut prioriser la protection des parcelles sensibles ».

On retrouve tout de même des professionnels satisfaits de leur récolte au regard de la situation générale. Ceux-ci ont réussi à réaliser une protection phytosanitaire optimale, notamment à l'aide de l'outil d'aide à la décision Agrometeo (www.agrometeo.ch). Ils ont généralement réalisé leurs traitements depuis le sol, reconnus plus efficaces que ceux opérés par les airs. Une présentation insiste

d'ailleurs sur le point central de la qualité de l'application pour assurer une bonne protection phytosanitaire. L'étude menée par Proconseil et Agroscope compare les vignes traitées depuis le sol à celles protégées par le drone. Les résultats démontrent que par voie aérienne, que ce soit par drone ou par hélicoptère, le dépôt est faible sur le feuillage de la zone des grappes, contrairement à la qualité d'application d'un turbodiffuseur au sol. Un argument fréquemment utilisé par certains prestataires traitant les vignes au drone tend à comparer celui-ci avec un système de pulvérisation « au sol ». Il ne s'agit en aucun cas d'une comparaison de qualité d'application mais uniquement de droits vis-à-vis des distances réglementaires (cours d'eau, bosquets, routes etc.) qui sont identiques que ceux qui s'appliquent aux engins traitant au sol. La réalisation de passages complémentaires depuis le sol sur les vignes traitées par voie aérienne prend donc tout son sens, particulièrement dans des années à forte pression comme celle-ci. Une fiche technique éditée par Agroscope et le FiBL donne des solutions pour optimiser la protection des secteurs traités par voie aérienne.

Détails sur : [https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/production vegetale/viticulture/Recommandations zones protegees en bio par voie aerienne.pdf](https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/production_vegetale/viticulture/Recommandations_zones_protégees_en_bio_par_voie_aerienne.pdf)

Une application minutieuse couvrant chaque face du feuillage placée au bon moment (avant la pluie, en prévention, pour les applications bio) et couvrant les jeunes pousses pas encore protégées est une clé importante de la tenue d'un état phytosanitaire sain. L'anticipation est une règle primordiale pour le traitement bio. En situation instable ou sensible il faut impérativement que la lutte débute avant la fin de l'incubation de l'infection primaire (80%). Les produits à efficacité partielle doivent être utilisés en complément uniquement de matière active ayant fait leur preuve tels que le soufre et le cuivre. Le FiBL et Agroscope confirment qu'à l'heure actuelle, aucune alternative ne présente une efficacité suffisante, comparable au cuivre, lors de pression forte.

Mieux vaut donc miser sur la connaissance de son domaine en priorisant les parcelles sensibles (cultures basses, antécédents, cépages sensibles, ...) tout en appliquant les mesures prophylactiques adaptées (aération du feuillage pour favoriser la ventilation, fauche courte de l'enherbement, protection ciblée et régulière selon la pousse et la météo, ...). La taille des gouttelettes pulvérisées possède aussi une importance capitale : si elle est trop fine, elle risque de s'évaporer en cas de chaleur importante à la pulvérisation ou tout simplement de manquer la feuille à protéger en cas de vent, même léger. Un choix de buse adapté permet ainsi de mieux cibler son traitement pour une application précise et efficace.

La stratégie pour obtenir la meilleure récolte malgré la pression est le fruit d'une multitude de facteurs : risque d'infections, observations du vignoble et météo, mesures prophylactiques, sensibilité des cépages, qualité d'application, délai d'intervention, facteur humain etc...

Et après ?

La question se lit sur tous les visages. Faut-il redouter une situation aussi extrême en 2022 ?

Pierre-Henri Dubuis, phytopathologiste à Agroscope rassure : « *Les connaissances actuelles sur le développement du mildiou affirment que la pression de la maladie est indépendante de l'épidémie de l'année précédente et que ce sont bien les conditions de l'année en cours qui déterminent le développement épidémique du mildiou. Bien que le sol soit effectivement plus chargé en oospores de mildiou suite à cette saison, les réserves de cette maladie sont de toute manière présentes et survivent à des conditions extrêmes, comme une température de -80°C. Chaque saison est différente, mais si la météo du printemps 2022 revient aux normes valaisannes, le vigneron partira déjà sur des bases beaucoup plus sereines pour gérer la protection phytosanitaire de ses vignes.* »

Aucune raison donc de croire en une généralisation de ces phénomènes qui restent la conjonction exceptionnelle de multiples facteurs. Tous les intervenants le martèlent : les dégâts de la saison 2021 ne sont pas toujours le résultat de mauvais choix opérés au niveau humain. Dans certains cas, la structure de l'exploitation ne permettant pas d'intervenir rapidement conjuguée à des épisodes pluvieux importants et continus, ont rendu la lutte très difficile.

La perte causée par le mildiou n'est pas à prendre comme une fatalité et il était possible de protéger sa récolte en bio. Cette protection passe par la maîtrise de certains outils essentiels qui permettent de minimiser les risques. Bien que le mode de production tendant vers le bio nécessite une attention plus

accrue que le conventionnel, il est possible de mettre en œuvre une vision durable de la viticulture tout en faisant front à de multiples événements pluvieux comme l'a été ce millésime 2021.

Nous demeurons à disposition pour tout complément d'information.

Guillaume Coupy

Collaborateur agro-technique



Guillaume Coupy
Collaborateur agro-technique

Département de l'économie et de la formation
Service de l'agriculture
Office de la viticulture
Secteur technique de production
Av. Maurice-Troillet 260
CP 437
CH – 1951 Châteauneuf-Sion
Tél : 027 606 76 53

E-mail : guillaume.coupy@admin.vs.ch

Internet : www.vs.ch/agriculture

Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Instagram](#) !

Certifié Valais-Excellence, ISO 9001 et 14001

